

Une fois le milieu de stage trouvé, il est maintenant temps pour l'étudiant(e) de rédiger et de faire approuver son projet de stage.

Le projet de stage joue le rôle d'une entente tripartite entre l'université, l'étudiant(e) et l'organisation d'accueil. Ce document doit être aussi précis que possible, afin que les conditions du stage soient connues et acceptées par les trois parties.

La qualité de l'expression écrite et les habiletés rédactionnelles dont elle témoigne joueront également un rôle prépondérant dans son acceptation. L'objectif doit être de produire un texte de qualité professionnelle sur le fond et sur la forme, comme tout autre document qui sera produit dans le cadre du stage.

Le projet de stage doit être présenté au coordonnateur et au responsable des stages du Département **dix jours ouvrables avant le début effectif du stage et avant la date limite d'accréditation de la session visée (détails à la page suivante)**. L'accréditation du stage est conditionnelle à l'approbation du projet de stage par le responsable et le coordonnateur.

Il est attendu que l'étudiant(e) consulte son maître de stage pour obtenir des renseignements précis en vue de l'élaboration de ce document, qui prend la forme d'un texte suivi d'environ 3 ou 4 pages, contenant les éléments suivants :

1. Coordonnées de l'étudiant(e) : matricule, adresse postale, courriel, numéro de téléphone.
2. Présentation de la structure d'accueil : profil, type, taille, secteur d'activités.
 - Ici, commencez par parler de l'organisation de manière générale, pour ensuite vous attarder de manière plus précise à l'équipe (des communications) à laquelle vous allez vous greffer. Qui sont les personnes que vous côtoierez au quotidien? Quel est leur rôle dans l'organisation?
3. Présentation du maître de stage (et autres intervenants, le cas échéant) : nom, coordonnées (téléphone, adresse professionnelle, courriel), fonction dans l'entreprise, formation, expériences professionnelles.
 - Vous devez vous assurer de fournir la formation et l'expérience (en communication) que détient votre maître de stage. C'est ce bagage qui

assure qu'il ou elle sera en mesure de vous donner un encadrement formatif, notamment par des commentaires constructifs sur la réalisation de vos tâches.

4. Liste des tâches de communication qui seront confiées au stagiaire.
 - Soyez précis dans la description de vos tâches, afin de déterminer de manière claire ce qui sera exigé de vous. Ceci permet d'éviter de fâcheuses surprises, comme l'ajout de tâches qui ne sont pas liées à votre expertise. Consultez dès maintenant votre maître de stage! Discutez ensemble des tâches qui vous seront confiées.
5. Conditions du stage : date de début et de fin, horaire du stage (nombre d'heures par semaine et au total), type d'encadrement offert par le maître de stage (fréquence des rencontres, etc.), type de rémunération (le cas échéant), lieu du stage, etc.
 - Assurez-vous de préciser les conditions du stage, sur lesquelles vous vous êtes mis d'accord avec votre maître de stage. Présentez le nombre d'heures envisagées pour chaque semaine, afin d'atteindre le 140 h (COM6910) ou le 360h (COM6912) de stage nécessaire à l'accréditation, durant la session visée.
6. Le contrat de stage dûment signé par le ou la maître de stage et le ou la stagiaire (disponible à la page suivante), signifiant notamment l'accord de principe du ou de la maître de stage envers le contenu du projet de stage.

L'étudiant(e) sera inscrit par la technicienne en gestion des dossiers étudiants au cours du stage (COM6910 ou COM6912) pour la session visée une fois le projet de stage approuvé.

DATES LIMITES DE REMISE DU PROJET DE STAGE :

LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017 POUR LA SESSION D'AUTOMNE 2017

VENDREDI LE 15 DÉCEMBRE 2017 POUR LA SESSION D'HIVER 2018

LUNDI 16 AVRIL 2018 (stage débutant en mai ou juin) **OU**

VENDREDI 15 JUIN 2018 (stage débutant en juillet)

POUR LA SESSION D'ÉTÉ 2018

Il s'agit des dates limites pour permettre l'accréditation d'un stage à la session visée. De plus, l'étudiant(e) doit s'assurer de remettre son projet de stage **dix jours ouvrables avant le début effectif du stage**.

Les projets sont à remettre dans la boîte aux travaux près du local B-432 (PMV).

CONTRAT DE STAGE

RESPONSABILITÉS DU STAGIAIRE

Je m'engage à respecter les normes et les règlements de l'institution qui me reçoit pour ce stage de formation dans le cadre de mes études en communication à l'Université de Montréal.

Je m'engage à assurer la confidentialité des données et des renseignements confidentiels au sens de la loi qui me seraient éventuellement fournis au cours de mon stage.

Nom du stagiaire : _____

Signature : _____ Date : _____

RESPONSABILITÉS DU MAÎTRE DE STAGE

Le rôle du maître de stage est de superviser le stagiaire. Ceci suppose une bonne disponibilité et un certain encadrement de la démarche d'apprentissage du stagiaire et non strictement un rapport hiérarchique.

De plus, le maître de stage s'engage à participer à l'évaluation finale du stage en remplissant le formulaire d'appréciation du stagiaire fourni par le Département de communication.

Par la présente, je confirme les informations suivantes relatives aux conditions du stage :

- Dates de début et de fin du stage : _____
- Nombre d'heures au total : _____
- Rémunération : Oui (spécifiez) _____ Non _____
- Compensation (transport, etc.) : Oui (spécifiez) _____ Non _____

Je confirme que les tâches et responsabilités confiées au stagiaire seront conformes à la description incluse au projet de stage ci-joint.

Nom du maître de stage : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Signature : _____ Date : _____